

FICHE TECHNIQUE

MH DEGRAISS BIO

DÉGRAISSANT VÉGÉTAL ULTRA CONCENTRÉ

PRÉSENTATION

MH DEGRAISS BIO est un **dégraissant végétal hyper concentré**. Il est à base d'alkyde polyglucoside, un **tensioactif d'origine végétale, dérivé d'amidon et d'alcool de noix de coco**, lui permettant d'avoir une bonne tenue.

Il élimine les salissures tout en préservant les matériaux et est respectueux de l'environnement.

Il est destiné aux nettoyages de **multiples supports** :

- recommandé pour dégraisser les supports contaminés par **le cambouis, la graisse, la pollution hydrocarbure, les traces noires de fumée de cheminée**.
- **idéal pour le nettoyage des supports PVC, aluminium laqué, bardages ou bacs acier**.
- parfaitement adapté pour le **nettoyage de tous types de véhicules**, chantier ou personnel. Une simple pulvérisation suivie d'un rinçage sans pression suffit à éliminer toutes les salissures (gasoil, poussière de frein, boue, insectes écrasés etc...).
- idéal pour le **nettoyage de joint de carrelage** noircit par le temps ou les intempéries.
- permet d'enlever les traces de pneus sur tous les supports et bordures.

MH DEGRAISS BIO ne contient pas d'acide et **ne laisse aucune trace**.

MH DEGRAISS BIO permet également de **renforcer l'efficacité des produits anti-mousse** pour les toits très encrassés (10% de MH DEGRAISS BIO par rapport à la quantité d'anti-mousse prêt à l'emploi).

MH DEGRAISS BIO est facilement **biodégradable, et conforme à l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des récipients pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires**.

DOMAINES D'APPLICATION

MH DEGRAISS BIO s'utilise à raison d'un litre pour 10 litres d'eau (pulvérisation, éponge, trempage).

Attention : toujours faire un essai préalable pour vérifier la résistance du **support du produit et éviter l'application sur les alliages légers, l'aluminium brut, les carrosseries anciennes**.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES



GHS05

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Ne pas faire vomir

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application déficiente. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants. Le remplacement d'un produit défectueux ne pourrait être demandé dans le cas d'une utilisation dans un délai supérieur à une année après la date de livraison. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour répondre à leurs questions.



4 RUE HENRI DE CHÂTELIER, ZI DE PESSAC, 33600 PESSAC - 09 86 47 97 96 - contact.mhdistribution@gmail.com

